



Assurance pour degat cause par animal errant dans la rue

Par **Ghislaine63530**, le **16/01/2015** à **03:25**

Bonjour

Pourriez vous m'aider alors que je venais de faire des courses et que je circulait sur un trottoir un chat dans la rue à sauté rapidement sur le sac en papier que je tenais l'a déchiré et a abimé la veste en plumes qui était a l'intérieur on voit les griffures nettement après le vetement . Je ne connais et ne sais pas a qui peut appartenir ce chat , si même il appartient a quelqu'un ?

Est ce qu'une quelconque assurance ou éventuellement la carte securishopping du crédit agricole peut prendre en charge les degats de mon achat 145 euros quand même . JEelle ne pense pas qu'une réparation soit possible

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement

Par **janus2fr**, le **16/01/2015** à **07:35**

Bonjour,

Il me semble difficile d'avoir un recours tant que le chat n'est pas identifié. C'est, en effet, vers le propriétaire du chat et son assurance RC qu'il faudrait vous retourner.